

Consultation infirmière longue avant mise sous biothérapie par voie sous-cutanée ou traitement ciblé

Cette consultation a été validée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'Île-de-France en 2011 et est intégrée au programme ETP PEPS. Elle s'adresse néanmoins à tous les patients adultes ou adolescents ayant un rhumatisme inflammatoire ou une maladie auto-immune, ainsi qu'à leurs aidants.

Elle est animée par une infirmière et dure environ 1 heure.

L'objectif de cette consultation est de permettre au patient d'acquérir des compétences dans la gestion de sa biothérapie ou de son traitement ciblé.

Pour cela, il est nécessaire :

- De permettre au patient d'acquérir des connaissances sur la maladie et le mode de fonctionnement des traitements afin d'obtenir une meilleure observance,
- D'apprendre au patient à gérer sa biothérapie ou son traitement ciblé et à identifier les situations dans lesquelles il ne doit pas prendre son traitement,
- De permettre au patient d'acquérir les gestes nécessaires pour réaliser lui-même ses injections en toute sécurité,
- De réaliser la mise à jour du calendrier vaccinal (DTPC, pneumocoque, antigrippal saisonnier et anti-COVID-19).

Un suivi est assuré en présentiel (le patient peut revenir autant de fois qu'il le souhaite s'il ne se sent pas à l'aise avec son traitement) et en distanciel (ligne téléphonique dédiée et adresse mail).

À la fin de la consultation, le patient est informé qu'il sera rappelé dans 2 mois pour une évaluation des compétences acquises.